
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA NARBONNAISE**

Département
DE L'AUDE

Séance du vingt deux décembre deux mille trois

Sous la présidence de M. Michel MOYNIER

Présents ou représentés : Mme Yvette BARBANSON, Melle Irène BENARD, MM. Gérard CRIBAILLET, Robert DEJEAN, Mme Françoise DUBOURDIEU, MM. Bernard GEA, Aimé LAFFON, Ange MANDELLI, Louis MOLVEAU, Gilbert PLA, Alain SABLAIROL, Louis VIC.

Excusé : M. Didier CODORNIOU.

N°123

OBJET : SECURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA CAN
DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Rapporteur expose :

L'étude de sécurisation de l'alimentation en eau potable lancée par la CAN en mai 2003 a débouché sur un programme de travaux d'une telle importance qu'il conviendra de les répartir sur un échéancier de 6 années.

Une première tranche de travaux a été inscrite au budget 2004 Eau Potable pour un montant de 1.150.000 €HT.

Certains de ces travaux peuvent faire l'objet de subventions de la part du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau.

Il s'agit pour ce qui concerne le programme de travaux de sécurisation 2004 :

- du renforcement de l'alimentation de Prat de Cest pour un montant de 449.000 €HT
- de la création d'un surpresseur à Narbonne Plage permettant une interconnexion dans les 2 sens entre les réseaux de BRL et ceux de la CGE pour un montant estimé de 320.000 €HT

Il convient pour financer ces opérations de solliciter Monsieur le Président du Conseil Général et l'Agence de l'Eau pour l'obtention de la subvention la plus large possible.

Je vous propose :

- de solliciter Monsieur le Président du Conseil Général, et l'Agence de l'Eau, afin d'obtenir l'aide financière la plus large possible,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document de type administratif technique ou financier se rapportant à ce dossier.

Le Bureau adopte à l'unanimité.

Le Président,

Michel MOYNIER.